

# Journée de la fiscalité des PME

Jeudi 5 mai 2022 - 8h50 à 16h45

Séminaire hybride (en présentiel et/ou en ligne)

animé par

Thierry Obrist et Benjamin Chapuis

Un séminaire organisé dans le cadre du Certificate of Advanced  
Studies (CAS) en fiscalité des PME, en partenariat avec :



FIDUCIAIRE | SUISSE

Section des cantons de Neuchâtel,  
Jura et Berne romand



Association suisse des experts en  
audit, fiscalité et fiduciaire  
Ordre Neuchâtelois et Jurassien



## Concept et objectif du séminaire

Comme chaque année, la Haute école de gestion Arc et l'Université de Neuchâtel ont le plaisir de vous proposer, à Neuchâtel mais aussi chez vous, la Journée de la fiscalité des PME du 5 mai 2022. Celle-ci s'inscrit dans le cadre du CAS en fiscalité des PME, une formation pratique postgrade fournissant aux participant-e-s une expertise en fiscalité des petites et moyennes entreprises. Sous un angle pratique et actuel, la Journée est organisée sous forme d'études de cas tirés de situations réelles, lors desquels des praticiens et académiques reconnus aborderont des thèmes de grandes importances pratiques pour le quotidien des PME.

Sous réserve des restrictions liées à la situation sanitaire du moment, vous pourrez suivre les conférences en ligne ou dans l'auditorium de la Haute école de gestion Arc, Espace de l'Europe 21, Neuchâtel.

## Public cible

- Toute personne impliquée dans le conseil aux PME.
- Avocats, juristes, notaires, experts-comptables et fiscaux, experts fiduciaires, comptables confirmé-e-s en fiduciaire ou en entreprise, conseillers et conseillères en assurance, banquiers, employés d'administrations publiques, etc.

## Contenu / Mots-clés

La journée du 5 mai 2022 commencera par un tour d'horizon des actualités fiscales que tout bon praticien doit connaître en matière de TVA et du nouveau droit de la SA. L'examen d'un cas pratique illustrera ensuite les aspects fiscaux et de prévoyance pour le contribuable qui passe d'une activité indépendante à une activité salariée. Fiscalité et prévoyance seront également analysées dans le contexte des frontaliers franco-suisses, concluant ainsi la première partie de la journée. L'après-midi commencera par l'examen des conséquences fiscales du décès de l'entrepreneur, un sujet souvent négligé mais dont l'importance pratique est essentielle. Les grands classiques de la fiscalité suisse, tels que la liquidation partielle indirecte et la transposition, seront ensuite abordés sous un angle très pratique, avant de passer en revue la jurisprudence récente en matière fiscale. Finalement, la journée se terminera par un examen des principales théories qui s'appliquent dans le cas des distributions dissimulées de bénéfice pour l'impôt anticipé.

## Programme

- 08h30 Accueil des participants  
08h50 Ouverture de la journée  
MM. Benjamin Chapuis et Thierry Obrist  
09h00 **Actualités dans le domaine dans la TVA**  
M. Patrick Conrady  
09h30 **Nouveau droit de la SA et conséquences fiscales**  
M. Benjamin Chapuis  
10h15 Pause  
10h45 **De l'indépendance à l'activité salariée, fiscalité et prévoyance  
– Etude d'un cas pratique**  
M. José Torrecillas  
11h30 **Frontaliers franco-suisse, fiscalité et prévoyance**  
M. Lahoucine Kakas  
12h00 Repas  
13h15 **Les conséquences fiscales au décès de l'entrepreneur**  
M. Aurélien Barakat  
14h00 **Quelques aspects très pratiques en matière de liquidation partielle  
indirecte et transposition**  
M. Serge Migy  
14h45 Pause  
15h15 **Revue de jurisprudences récentes dans le domaine de la fiscalité des PME**  
Mme Martina Danz, MM. Thierry Bornick et Thierry Obrist  
16h00 **Distributions dissimulées de bénéfice, application du « brut pour net »,  
théorie du triangle ou du bénéficiaire direct**  
M. Alain Biedermann  
16h30 Clôture  
16h45 Fin du séminaire

## Intervenant-e-s

**M. Aurélien Barakat**, Dr. iur., avocat, expert fiscal diplômé, chargé d'enseignement à l'Université de Neuchâtel, associé à Lenoir Delgado & Associés, Genève

**M. Alain Biedermann**, comptable avec brevet fédéral, Division Perception DAT, Administration fédérale des contributions (AFC), Berne

**M. Thierry Bornick**, Dr. iur., Université de Neuchâtel, Neuchâtel

**M. Benjamin Chapuis**, expert-comptable diplômé, Professeur HEG Arc, Neuchâtel

**M. Patrick Conrady**, Lic. iur., expert fiscal diplômé, associé à TVA Solutions Sàrl, Lausanne/Genève

**Mme Martina Danz**, assistante-doctorante, Université de Neuchâtel, Neuchâtel

**M. Lahoucine Kakas**, CAS en fiscalité des PME, responsable ingénierie patrimoniale à la Banque CIC (Suisse), Genève

**M. Serge Migy**, avocat, chargé de cours HES-SO Fribourg, associé à Kellerhals Carrard, Lausanne

**M. Thierry Obrist**, Dr. iur., avocat, LL.M, Professeur à l'Université de Neuchâtel et associé à LE/AX Avocats, Neuchâtel

**M. José Torrecillas**, CAS en fiscalité des PME, planificateur financier, Bâloise Assurances SA et Baloise Bank SoBa pour la Suisse romande et le Tessin

## Lieu et accès

### Lieu

Selon votre choix et les restrictions liées à la situation sanitaire du moment :

- HEG - Haute école de gestion Arc, Campus Arc 1, Espace de l'Europe 21, 2000 Neuchâtel, Auditorium 1, 2<sup>e</sup> étage (salle 224)

ou

- en ligne

### Accès / Connexion

Les places de parc à proximité immédiate de Campus Arc 1 sont limitées (stationnement payant au P+R2). Nous vous conseillons de privilégier les transports publics. Campus Arc 1 se situe à 500m à l'est de la gare de Neuchâtel.

La veille du séminaire, l'adresse de connexion sera communiquée par courriel à tous les participant•e•s ayant opté pour la version « en ligne ».

## Inscription

Délai : 28 avril 2022

En ligne sur : [www.ig.he-arc.ch/fiscaPME](http://www.ig.he-arc.ch/fiscaPME)

## Finance d'inscription

CHF 390.- pour la journée

CHF 250.- pour les membres de l'association des alumnis du CAS en fiscalité des PME

L'inscription sera confirmée par courriel. En cas de désistement après le délai d'inscription, la finance d'inscription sera considérée comme due et non-remboursable.

## Responsables du séminaire

**Benjamin CHAPUIS**, Prof. Haute école de gestion Arc

**Thierry OBRIST**, Prof. Université de Neuchâtel

## Organisation/ Contact

Sandrine Schaeren Romano

E-Mail : [Sandrine.SchaerenRomano@he-arc.ch](mailto:Sandrine.SchaerenRomano@he-arc.ch)

Tél. +41 32 930 2038

HEG - Haute école de gestion Arc

21, Espace de l'Europe, 2000 Neuchâtel

[www.heg-arc.ch](http://www.heg-arc.ch)